

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2016

Date de la convocation : 2/06/2016.

Date d'affichage : 2/06/2016.

L'an deux mil seize, le quatorze juin, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles NOËL, Maire.

Présents : Mme Christiane BOCQUET, Première Adjointe, M. Christophe MILLOT, Deuxième Adjoint, Mme Anne-Marie BACHOLLET, Quatrième Adjointe, Mesdames et Monsieur Fabrice BALLE, Florence HUBERT, Nathalie JOUANNEAU, Elisabeth LÉLU, Jean-François OCHAT, Michel PIGOURY et Raymonde REGNIER

Absente excusée :

Mme Florence BOSCARDIN a donné procuration à Mme Christiane BOCQUET.

Absents :

MM. Thomas GUYOT-SIONNEST, Anthony LEFORESTIER et Alain VERRIER.

Mme Anne-Marie BACHOLLET a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire accueille l'assemblée et une minute de silence est observée à la mémoire de Marcel GERBAUD, artisan paysagiste à Varzy et président de l'association des commerçants et artisans, disparu brutalement ce 9 Juin.

Monsieur le Maire reprend la parole et le compte-rendu de la dernière séance est approuvé par l'ensemble des conseillers municipaux.

ORDRE DU JOUR :

1 Approbation du compte-rendu de la séance du 10 Mai 2016.

2 ADMINISTRATION – FINANCES

- Demande de subvention Festival Blues en Loire et Pays.
- Virement de crédit – section Investissement (article comptable erroné).
- Redevances 2016 – occupation du domaine public.
- Eglise – indemnités de gardiennage 2016.

3 ADMINISTRATION GENERALE

- a)- Transports scolaires : reconduction du circuit au départ de Cosne-sur-Loire et participation communale aux frais de transports 2016/2017.
- b)- Personnel Administratif : modification du tableau des effectifs.
- c)- Participation de l'employeur au maintien de salaire : agent de catégorie B.
- d)- Affouages 2016/2017 : nouvelle réglementation et modification du montant de la redevance.
- e)- Musée : contrat d'entretien de l'ascenseur.
- f)- Défense incendie : groupement de commandes.
- g)- Convention d'occupation précaire du terrain communal cadastré AE 473.
- h)- Audit de taxe foncière et de charges sociales : conventions de conseil en gestion.

4 QUESTIONS DIVERSES.

Monsieur le Maire propose :

de retirer les sujets suivants :

- ◇ *Affouages 2016/2017 : nouvelle réglementation et modification du montant de la redevance (présentation lors d'un prochain conseil).*
- ◇ *Audit de taxe foncière et de charges sociales : conventions de conseil en gestion (choix de faire réaliser un audit par la Caisse des Dépôts et Consignations).*

d'ajouter les sujets suivants :

- Budget général : décision modificative 3 – virement de crédits (travaux rue de Vézelay).
- Personnel : Recrutement d'un contrat aidé au sein des services techniques.

Propositions adoptées à l'unanimité.

1 – **APPROBATION A L'UNANIMITE DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 10 MAI 2016**

2 – **ADMINISTRATION – FINANCES**

- a) Avec 11 voix POUR et 1 ABSTENTION (*Mme REGNIER*), le conseil municipal a décidé d'octroyer la somme de 500,00 € à l'association Le Chat Musiques dans le cadre du festival Blues en Loire et de la programmation de concerts le 15 août prochain.
- b) A l'unanimité, le conseil municipal a approuvé la rectification qui sera effectuée sur les documents budgétaires 2017 avec la suppression d'un article erroné en Dépenses – opération n° 109 (budget principal).
- c) A l'unanimité, le conseil municipal accepte les taux d'actualisation pour 2016 à la redevance d'occupation du domaine public (GRDF, ORANGE, EDF) et autorise Monsieur le Maire à émettre les titres de recettes pour une somme totale de 2 357,00 €.
- d) Avec 8 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (*Mmes BOCQUET, BOSCARDIN, LÉLU et M. MILLOT*), le conseil municipal octroie l'indemnité de gardiennage pour l'église communale qui sera allouée en 2016, pour un montant de 119,55 €.

3 – **ADMINISTRATION – GENERALE**

- a) A l'unanimité, le conseil municipal décide de la reconduction à compter de Septembre 2016 du circuit de transport scolaire à l'intention d'élèves internes scolarisés au Lycée Professionnel de Varzy.
Ce circuit effectuant hebdomadairement la desserte de la gare de Cosne est attribué à l'ADPEP 58 moyennant la somme de 136,50 €/semaine pour 8 élèves ou de 308,93 €/semaine pour 9 à 16 élèves susceptibles d'être inscrits dans ce transport.
La participation financière est maintenue à 9 €/élève issu du 58 et de 12 €/élève domicilié dans un autre département.

Le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté sera à nouveau sollicité pour une aide afin de minimiser au maximum les frais qui resteront à la charge de la commune (le Conseil Départemental participant à hauteur de 30 % du coût total de la dépense).

A l'unanimité, le conseil municipal maintient pour l'année scolaire 2016-2017 le principe de gratuité pour les familles des enfants issus des hameaux et qui fréquenteront les établissements scolaires de Varzy.

- b) A l'unanimité, le conseil municipal modifie le tableau des effectifs au sein de la filière administrative en créant un poste de Rédacteur à temps complet.
- c) A l'unanimité, le conseil municipal décide de participer, à compter du 1^{er} Septembre 2016, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance (maintien de salaire) souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents de catégorie B. La participation mensuelle nette s'élèvera à la somme de 12 €.
- d) A l'unanimité, le conseil municipal approuve la réactualisation du contrat de maintenance de l'ascenseur au musée Auguste Grasset. Offre émise par THYSSENKRUPP ASCENSEURS, sur une base annuelle HT de 921,37 €.
- e) Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que la commune a l'obligation de faire contrôler les poteaux et bouches à incendie localisés sur le territoire et que Madame le Maire de la commune d'Oisy se propose de constituer un groupement de commandes. A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes et toutes les pièces afférentes à la concrétisation de ce dossier.
- f) A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention d'occupation précaire de la parcelle de terrain AE 473 et fixe le loyer annuel à 65,00 € qui sera revalorisé annuellement en fonction de l'indice de fermage.
- g) A l'unanimité, le conseil municipal vote les virements de crédits suivants sur le budget principal :

Section/sens	Opération Article	Dénomination	Augmentation crédits	Diminution crédits
Investissement Dépenses	250 2315	Réfection rue de Vézelay – tranche 1	304,00 €	
Investissement Dépenses	216 2313	Château		304,00 €

- h) A l'unanimité, le conseil municipal décide du recrutement d'un contrat aidé au sein des services techniques de la collectivité.

4 – **QUESTIONS DIVERSES**

☞ Inauguration officielle de l'hébergement de groupes au château, le samedi 2 juillet à 11 heures, en présence de Monsieur le Préfet de la Nièvre.

- ☞ L'été culturel à Varzy débutera le 25/06 par la fête de la musique, puis les 2 et 3/07 avec le festival des Lithaniennes et s'en suivront les manifestations suivantes : le Jazz choral (du 11 au 16/07), le festiTrad (29-31/07), le festival Blues en Loire (15/08), le concert Mexique (21/08) et les Journées du Patrimoine des 10 et 11/09 clôtureront la saison estivale.
- ☞ Un point info-tourisme sera installé, pour l'été, en haut des Grandes-Promenades (bungalow construit par la société Pobi, implantée à La Charité sur Loire en cours d'installation par les services techniques municipaux).
- ☞ Fermeture de l'école de Saint-Pierre-du-Mont par l'Education Nationale et volonté des élus du RPI de transférer le poste d'enseignant de Cuncy-les-Varzy vers l'école de Varzy à la rentrée 2016. Un travail lié à l'organisation scolaire des 2 écoles du secteur – Varzy et Corvol-l'Orgueilleux s'engage en 2 temps :
- rentrée de septembre, plusieurs réunions se succéderont dans les jours à venir réunissant les Elus des collectivités concernées, les Directrices des écoles, l'Inspecteur de l'Education Nationale, les parents d'élèves et les services départementaux de transports scolaires ;
 - année 2016/2017 : gouvernance du futur pôle d'enseignement du 1^{er} degré – Varzy-Corvol.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Le Maire,
Signé
Gilles NOËL

(Nièvre)

Affichage : 17/06/2016